



TEL: (254-2) 622395 ICAORD  
(254-2) 622396 ICAODEPRD  
(254-2) 622391 TECHNICAL  
COOPERATION  
(254-2) 622399 ADMINISTRATION

EASTERN AND SOUTHERN  
AFRICAN OFFICE  
UNITED NATIONS ACCOMODATION  
LIMURU ROAD, GIGIRI  
P.O. BOX 46294  
00100 NAIROBI, KENYA

FAX: 254-20-621092/62302  
SITA: NBOCAA  
E-mail: icao@icao.unon.org

Réf : ES AN 4/54 -0174

le 30 mars 2004

**Objet:** Troisième Réunion de l'Equipe de Travail RVSM/RNAV/RNP  
(Nairobi, 22 - 23 avril 2004)

**Suite à donner :** Répondre au plus tard le 8 avril 2004

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la troisième réunion de l'Equipe de Travail RVSM/RNAV/RNP se tiendra du 22 au 23 avril au Bureau Régional de l'OACI pour l'Afrique Orientale et Australe.

Veuillez trouver ci-joint l'Ordre du Jour Provisoire (**Annexe A**) ainsi que le Bulletin d'Information (**Annexe B**). Comme vous le savez, la quatorzième réunion du Groupe APIRG a donné à l'Equipe de Travail l'ordre de finaliser le plan d'action et la stratégie de mise en oeuvre du système RVSM au plus tard le 31 décembre 2003. Le plan a été diffusé aux Etats pour qu'ils émettent leurs observations. L'Equipe de Travail mettra à jour la stratégie et le plan d'action au cours de la réunion.

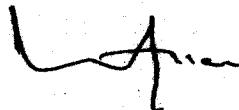
Vous vous souviendrez également que l'APIRG, la Commission de Navigation Aérienne ainsi que le Conseil de l'OACI ont souligné l'importance qu'il y a, de la part des membres de l'équipe, à participer activement aux travaux de la réunion, notamment en prenant part à toutes les sessions et en présentant des notes de travail (WPs).

A cet égard et afin de faciliter la rédaction des notes de travail, vous devriez faire parvenir les vôtres au Bureau régional le plus tôt possible mais au plus tard le **8 avril 2004** et de préférence par e-mail. Conformément aux procédures régissant les réunions des Equipes de Travail, la réunion se tiendra uniquement en anglais.

Veuillez me fournir les éléments suivants le plus tôt possible mais pas plus tard que le 8 avril 2004:

- a) votre confirmation de participation à la réunion;
- b) les noms, l'adresse, les numéros de téléphone ou de fax de votre (vos) représentant(s) et conseiller(s) s'il y en a;
- c) toute documentation d'appui ou notes de travail que votre(vos) représentant(s) ou vous-même souhaiteriez présenter à la réunion.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, les assurances de ma très haute considération.



Lot Mollel  
Directeur Régional

**Annexe: Ordre du Jour Provisoire et Bulletin d'Information**

**TROISIEME REUNION DE L'EQUIPE DE TRAVAIL RVSM/RNAV/RNP  
(NAIROBI, 22 - 23 AVRIL 2004)**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

**Point 1 de l'Ordre du Jour**

Evaluation et suivi des Conclusions de la deuxième réunion de l'Equipe de Travail RVSM/RNAV/RNP.

**Point 2 de l'Ordre du Jour**

Evaluation de la Stratégie et du Plan d'Action RVSM

**Point 3 de l'Ordre du Jour**

Evaluation des résultats du Séminaire sur le RVSM

**Point 4 de l'Ordre du Jour**

Divers

-----

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
BUREAU AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

**TROISIÈME RÉUNION DE L'EQUIPE DE TRAVAIL RVSM/RNAV/RNP  
(NAIROBI, 22 - 23 AVRIL 2004)**

**BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE**

**1. Lieu de la Réunion**

1.1 Le reunion se tiendra dans la salle de conférences du Bureau Régional ESAF de l'OACI, à Nairobi. Le Bureau de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe (ESAF) est situé dans le Complexe des Nations Unies au Block I. Les horaires du Bureau régional sont de 0800 à 1630. L'adresse postale, télécopie, numéros de téléphone et l'adresse électronique du Bureau ESAF sont les suivants :

OACI, Bureau Afrique Orientale et Australe,  
Complexe des Nations-Unies, Limuru Road, Gigiri,  
B.P. 46294 00100 GPO-Nairobi,Kenya  
Téléphone : 254-20-622395/622396/622399/622400  
Télécopie : 254-20-621092  
Adresse électronique : [icao@icao.unon.org](mailto:icao@icao.unon.org)

**1.2 Inscription**

L'inscription des participants se fera de 0830 heures à 0930 heures.

**2. Hôtels**

2.1 Les participants sont priés de faire eux-mêmes les réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés est ci-jointe. Les participants devraient signaler qu'ils vont participer à une réunion de l'OACI au moment de faire leur réservation.

**3. Transport aller/retour au Bureau ESAF**

3.1 Le transport au Bureau ESAF sera assuré à tous les participants. Le bus partira chaque jour à 08:00 heures de l'Hôtel SixEighty pour Gigiri. Il est entendu que les délégués résidant dans les autres hôtels se rendront soit au SixEighty

**4. Transport**

4.1 L'Aéroport International Jomo Kenyatta est situé à 16 kilomètres (20 minutes de route en voiture) du centre de la ville. Les taxis sont à tout moment disponibles. Le prix de transport en taxi, de l'aéroport au centre ville est approximativement de 1400 KShs. Il est toutefois conseillé de se mettre d'accord sur le prix de la course avant de prendre le taxi. La société étatique des taxis, Kenatco, fixe légalement le prix de la course au kilomètre. Le prix demandé pour d'autres taxis est variable et il serait difficile de vous assurer du prix exact de la

course étant donné qu'ils échappent au contrôle de la municipalité. Il est donc sage de s'assurer que le taxi appartient à une compagnie de bonne réputation.

- 2 -

4.2 Le transport public n'est pas réellement disponible et ne doit sûrement pas être utilisé aux heures de pointe étant donné qu'il est sollicité au-delà de sa capacité

## 5. Climat

5.1 Au mois d'avril la température moyenne minimale est de 17.9°C. Le mois d'avril a de pluie.

## 5. Visas

5.1 Les visas d'entrée au Kenya ne sont pas exigés des ressortissants de certains pays. Il est donc conseillé aux participants de s'assurer s'ils sont dispensés ou non des dispositions relatives aux visas d'entrée au Kenya.

5.2 Vous pourrez obtenir les visas d'entrée dans l'Ambassade du Kenya ou, pour les pays où il n'y a pas de Représentation Diplomatique du Kenya, au Haut Commissariat ou Consulat Britannique.

## 6. Santé

6.1 Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire. Les visiteurs de passage au Kenya en provenance des zones infectées de choléra doivent se munir de certificats de vaccination valides.

## 7. Taxes d'aéroport

7.1 Les passagers qui partent de Nairobi doivent payer la taxe d'aéroport s'élevant à 40 \$ des Etats Unis, si ce montant n'est pas déjà inclus dans le coût du billet d'avion.

## 8. Sécurité

8.1 Le nombre d'actes criminels s'accroît à Nairobi. Par conséquent, il faut prendre des précautions pour ne pas faire face à des situations désagréables pouvant quelquefois se traduire en blessures de l'individu. Les conseils suivants vous sont prodigués pour vous aider à éviter de devenir victime d'actes criminels et à veiller à ce que votre séjour au Kenya soit sain et sauf.

8.2 Les agressions dans la rue ne se limitent pas aux attaques de nuit, mais elles peuvent se produire n'importe quand, n'importe où, au cours de la journée. Pour éviter d'être une cible facile, il vous est conseillé de prendre les précautions suivantes :

- a) N'emportez pas ou **n'exposez pas** de grandes sommes d'argent lorsque vous faites des achats et ne portez pas de bijoux quand vous marchez dans la rue.
- b) Ne parlez pas aux personnes étrangères dans la rue ; montrez-vous simplement sûr de vous-même et agissez comme si vous saviez où aller.

- c) Soyez avisés une fois que vous êtes approchés ou arrêtés, quelle que soit la raison, par un jeune homme ou un groupe de jeunes, car, en général, il s'agit de grands pickpockets.
- d) En aucun cas, ne marchez pas la nuit dans les rues de Nairobi. Même pour de petites distances, prenez un taxi. Ne montez pas à bord de n'importe quelle voiture qui offre les services de taxi. Limitez-vous aux taxis accrédités de Kenatco (Tél. 225123, 221561, 338611 et 822356) et aux « London Taxis » disponibles dans le centre-ville.
- e) Si vous êtes confrontés à un acte criminel, la meilleure réaction est de céder calmement à l'agresseur. D'après l'expérience des incidents antérieurs, la personne qui ne réagit pas violemment s'en tire normalement indemne.

## **9. Taux de change**

9.1 Le taux de change du shilling Kenyan est fixé par l'échange entre Banques et varie quotidiennement. En mars, le taux de change moyen d'un (1) Dollar des Etats-Unis sera approximativement de 75 Kshs.

## **10. Monnaie**

10.1 L'unité monétaire de base est le shilling Kényane qui est divisé en 100 centimes (cents). Il s'agit des pièces de monnaie en cuivre de 5 cents et 10 cents et des pièces de nickel de 50 cents, 1 shilling et 5, 10 et 20 shillings. Les billets portent les valeurs de 50, 100, 200, 500 et 1000 shillings.

10.5 Il existe deux succursales de banques au Complexe des Nations Unies de Gigiri.

-----

**Liste des Hotels de la ville de Nairobi**

HOTEL	RATES TARIFF US \$	ADDRESS	TELEFAX NO.	TELEPHONE	Email
Intercontinental Hotel	Superior Rm. 85.00+28% (SO) 105.00+28% (DO)	Cr. City Hall Way, Uhuru Highway	254-20-320000030/ 32000036	254-20-261000/32000000/ 32000210	nairobi@interconti.com
Holiday Inn	90.00 (SBB) incl. 115.00 (DBB)	Cor. Parklands Road and Mpaka Lane	254-20-748823	254-20-740920/1 740906	Mayfair@africaonline.co.ke
Six Eighty Hotel	30.00 (SO) incl. 65.00 (BO) incl.	Cr. Muindi Mbingu Street/Kenyatta Avenue	254-20-332908	254-20-332680	
The Stanley Hotel	95.00 Deluxe Room (Single or Double (BO) 140.00 Club Room (Single or Double)	Cr. Kenyatta Avenue/Kimathi Street	254-20-229388	254-20-228830	reservations@thestanley.sarova.co.ke
			Reserv. 254-20-715566	Reserv. 254-20-713333	
Hilton Hotel	85.00 (SBB) incl. 105.00 (DBB) incl.	Mama Ngina Street	254-20-250099 or 226477	254-20-25000	Hilton@africaonline.co.ke
Nairobi Safari Club	95.00 (SUO) 105.00 (DUO)	University Way/Koinange Street	254-20-331201	254-20-251333	nsclub@africaonline.co.ke
Meridian Court Hotel	41.00 (SO) 55.00 (DO)	Murang'a Road, off Moi Avenue	254-20-333658	254-20-333916	
Landmark Hotel	98.00 (SBB) 117.00 (DBB)	Chiromo Road, Westlands	448977	254-20-448713/7	Reservations@sarova.co.ke
Grand Regency	85.00 (SB) + 28% taxes 95.00 (DBB)	Loita Street	254-20-217120	254-20-228820	
Ambassador Hotel	45.00(SB) 60.00(DB)	Moi Avenue	254-20-336860	254-20-336809	

**\*Remarque: Lors d'effectuer la reservation de chamber, les délégués sont pries de préciser qu'ils participent à une reunion OACI afin de pouvoir bénéficier de tariffs spéciaux accordés à l'OACI.**

-----